

COLOMBIE - Les Afro-Colombiens choisissent leurs propres candidats

Jesús Chucho García

lundi 12 mars 2018, mis en ligne par [Françoise Couëdel](#)

Mardi 6 mars 2018.

Le 11 mars prochain auront lieu en Colombie les élections pour choisir les représentants au Congrès de la République, objet d'une bataille entre l'ultra-droite (Uribe-Santos), les FARC, la leader Piedad Córdoba et le candidat progressiste Gustavo Petro qui seront en compétition, au milieu de l'année, pour le trône présidentiel. Les élections aux sièges du Congrès se dérouleront cette semaine.

Les Afro-Colombiennes et les Afro-Colombiens, au terme d'une longue lutte, ont obtenu une reconnaissance juridique, inscrite dans la Constitution, avec la loi 70 des Communautés noires de 1993 ; ils sont parvenus progressivement à être inclus dans d'autres espaces de politiques publiques, malgré des conditions difficiles dues au rejet des gouvernements d'extrême droite racistes, au para-militarisme, et très souvent à l'incompréhension des groupes de gauche, aussi bien des groupes armés que des partis politiques.

En dépit des massacres dont ils ont été victimes durant plus d'un demi-siècle de conflits armés, et de leurs contradictions internes, les afro-colombiennes et afro-colombiens sont parvenus à avancer, et sont un exemple extraordinaire pour les mouvements des Amériques et de la Caraïbe qui luttent contre le racisme, la discrimination, pour obtenir leur inclusion dans les batailles électorales, non comme objet de vote mais comme sujets de droits à être élus par leurs propres communautés et en reconnaissance de leur trajectoire de luttes permanentes dans les campagnes et les circonscriptions électorales.

Grâce à leur combat au plan juridique, les communautés d'afro-descendants ont obtenu que la candidature d'un membre d'une communauté soit prise en compte, sous réserve qu'il soit citoyen en exercice, âgé de plus de 25 ans, selon l'article 177 de la Constitution. Mais la loi 649 de l'année 2011 exige, pour les communautés noires, deux autres prérequis pour être Représentant à la Chambre : il faut être membre d'une des communautés noires, et que la candidature soit entérinée par les communautés respectives. C'est une leçon pour la République bolivarienne du Venezuela et c'est ce que revendique le Mouvement afro-révolutionnaire Juan Ramón Lugo (Venezuela) qui, pour les prochaines élections, aussi bien régionales que pour la future élection à l'Assemblée nationale constituante, réclame que soit réformée la loi électorale et que soient créés les cercles afro-électorales. Dans le cas contraire on commettrait un crime raciste électoral.

La bataille électorale afro-colombienne

Nombreux sont les candidates et les candidats à briguer des sièges à la Chambre du Congrès. Certains sont connus pour leurs longues luttes sur bien des fronts, aussi bien communautaires, éducatifs, que législatifs, sans démagogie, et pour avoir risqué leur vie, avoir été poursuivis, mais qui ont fait preuve d'un engagement constant. C'est le cas de Francia Márquez Mina, mère, combattante, qui porte le nom de ses ancêtres africains de l'ethnie Mina, ce qui explique le courage qu'elle a montré d'avoir résisté à des menaces lors du conflit armé. Elle a été maintes fois victime de déplacements forcés et de tentatives d'assassinat. Elle est candidate dans le Cauca. On assiste aussi à l'ascension du jeune Docteur Daniel Carabalí, dont le nom vient de ses ancêtres de l'ancien Calabar (Nigeria) qui firent souche à Cuba comme

Abakuá ; activiste depuis sa jeunesse dans les mouvements d'Afro-descendants des Amériques, il est affilié au cercle de Bogotá. Connue l'est également Nuri Carolina Córdoba, pour le Chocó, qui a mis en place le programme de candidature Córdoba. Il existe de fortes convergences entre eux, au-delà de leurs différends : ils s'accordent sur la défense du territoire afro-colombien, la lutte contre les entreprises minières qui tarissent les ressources en eau et qui polluent l'environnement, la défense des droits des femmes et la nécessité urgente d'approfondir les accords de paix, signés entre le gouvernement colombien et la guerrilla colombienne. Ces accords sont remis en question par les groupes paramilitaires sous le contrôle de Álvaro Uribe Vélez qui s'est opposé à ces accords.

Notes

- Le dénuement est de plus en plus grand au sein des communautés afro-vénézuéliennes, selon les enquêtes du Mouvement Juan Ramón Lugo [1]. Elles souhaitent obtenir une réunion avec le ministre Aristóbulo [2] pour trouver des solutions concrètes aux problèmes qui mettent des leaders, comme Juan de Dios Díaz et la professeure Fulvia Polanco - que le professeur Aristóbulo connaît très bien - en danger de mort... Contactez Alexis Aristóbulo pour ne pas avoir de cauchemars ensuite.
- Aucune réponse de la Direction de la culture du département, concernant le projet Ceiba [3] ; le gouverneur Rodriguez a également reçu ce projet que Freddy Pollito Blanco [4] lui a fait parvenir.
- Depuis Yaracuy nous saluons, une fois encore, ce que Williams Saquera [5] - le chat qui joue à cache-cache - réalise, sans aucun appui officiel, avec les gamins de Veroes (État de Yaracuy), pour leur formation musicale et identitaire.

Traduction de **Françoise Couëdel**.

Source (espagnol) : <https://www.alainet.org/es/articulo/191420>.

Notes

[1] Il s'agit du Movimiento Afrorevolucionario Juan Ramón Lugo [Mouvement afro-révolutionnaire Juan Ramón Lugo] - NdT.

[2] Ministre des communes et de la constituante - NdT.

[3] Projet de construction de logement d'intérêt social (VIS, Vivienda de interés social) - NdT.

[4] Coordinateur général des JRAV, jeunes révolutionnaires afro-descendants - NdT.

[5] Coordinateur du système d'orchestre de la municipalité de Veroes, État de Yaracuy - NdT.